

### Favorisons la création d'emplois de solidarité dans le Jura

Les emplois de solidarité permettent aux chômeurs « seniors » ayant épuisé leurs droits aux prestations de l'assurance-chômage ou découlant de la loi cantonale sur les mesures en faveur des demandeurs d'emploi (indemnités journalière de chômage et programme d'occupation cantonal en particulier) de bénéficier d'un emploi partiellement subventionné par l'Etat. Cette possibilité permettrait aux personnes concernées de rester actives jusqu'à l'âge de la retraite et de pouvoir continuer à valoriser leurs compétences et leur expérience sur le marché de l'emploi plutôt que de devoir recourir à l'aide sociale.

Les personnes de plus de 60 ans qui ont épuisé leur droits au chômage et qui ont déjà bénéficié d'un programme d'occupation cantonal (POC) peuvent prétendre à un emploi de solidarité. Cet emploi de solidarité est le dernier filet avant de se retrouver à l'aide sociale, avec tout ce qu'on connaît comme dégâts que cause une telle situation pour une personne qui a travaillé toute sa vie et qui termine son parcours professionnel avant la retraite par un passage à l'aide sociale.

Le salaire de l'emploi de solidarité est en partie financé par l'Etat selon un barème à déterminer mais au maximum à hauteur de 60 %. Le solde est supporté par l'employeur au même titre qu'un salaire ordinaire. Le salaire de cet emploi de solidarité doit bien entendu être conforme aux salaires pratiqués dans la branche correspondante (selon CCT ou contrats types).

Actuellement, il n'existe que très peu d'emplois de solidarité dans le canton du Jura. Nous pensons que ce nombre pourrait être plus important et que l'offre de ce type d'emplois de solidarité pourrait être étoffée afin que des personnes de tous profils puissent en bénéficier. Nous pourrions même imaginer que cette possibilité soit ouverte aux entreprises du premier marché de l'emploi et non plus uniquement aux institutions parapubliques.

**Par ce postulat, nous demandons au Gouvernement d'étudier les possibilités :**

- **D'un élargissement du cercle des bénéficiaires d'emplois de solidarité aux plus de 55 ans.**
- **D'une ouverture pour les entreprises du 1<sup>er</sup> marché de l'emploi de créer des emplois de solidarité.**
- **D'une analyse quant à la promotion de tels emplois au sein de la République et Canton du Jura.**

Delémont, le 29 avril 2020

Pour le groupe socialiste

Fabrice Macquat



A collection of handwritten signatures in blue ink, arranged in three rows. The signatures are of various styles, some clearly legible and others more stylized. The names are not printed, only the signatures are visible.